



République Française  
-----  
Département du Pas-de-Calais  
-----  
Arrondissement de Saint-Omer  
-----  
Canton de Lumbres  
-----  
Commune de Zudausques  
-----

## Compte rendu de la réunion du 29 mars 2025

### Commission Finances- Affaires générales-emploi-Dév éco et agriculture

*Présents : Mesdames Audrey Deluen, Arminda Giovacchini Colette Lemaire Danièle Bernard et Anne Gaëlle Gawlowicz ; Messieurs Didier Bée et Didier Delattre ;*

#### 1. Compte Financier Unique 2024 (Ex Compte administratif)

Le document produit détaille des chiffres tous actés par M le trésorier des finances publiques.

Le projet de CFU 2024 est détaillé aux membres de la commission.

Le résultat comptable globalement déficitaire de 98.405 euros est essentiellement dû à l'augmentation des dépenses de fonctionnement (charges salariales, travaux en régie, augmentation du coût de la vie ...) et aux subventions notifiées non perçues au terme de l'exercice (Subventions de l'État pour les inondations et celle de la CAF pour la micro-crèche).

S'agissant d'un phénomène conjoncturel (la situation va automatiquement s'améliorer dès le retour des subventions attendues de l'État et de la CAF). La situation financière de la commune demeure saine et la commune continue à se désendetter.

Le projet de CFU reçoit un avis favorable de la commission et sera donc soumis en l'état au prochain conseil municipal. M le maire invite l'ensemble des élus et des services à la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour 2025 et proposera au regard du contexte national de revisiter le Plan Pluriannuel d'Investissement.

#### 2. Préparation du budget primitif 2025

Monsieur le maire expose à la commission le contexte très exceptionnel qui a présidé à la préparation de ce budget primitif.

Il rappelle la crise économique et financière engendrée par le contexte géopolitique international et l'instabilité gouvernementale au niveau national qui ont conduit à l'adoption très tardive de la loi de finances 2025, le 14 février dernier, du jamais vu.

Inquiétudes sur l'avenir, crises financières et politiques qui ont pour conséquences de peser sur les budgets des collectivités du fait des restrictions budgétaires initiées par l'État pour essayer de redresser les comptes publics, réduire les déficits abyssaux. Aussi en raison de la loi de finance adoptée tardivement les subventions promises en 2023/2024 tardent à être versées sans oublier que les dotations sont de plus en plus contingentées, maîtrisées, tout comme les subventions qui se raréfient sans oublier l'inflation des dépenses, en particulier celles liées aux charges courantes (énergie, alimentation ...) et de personnel (l'augmentation des effectifs en notre école et en notre ALSH engendre le recours à du personnel supplémentaire à cela s'ajoute la revalorisation du point, l'augmentation des charges...).

Enfin le recours à l'emprunt est dans l'immédiat déconseillé du fait du montant encore élevé des taux d'intérêt. Aussi la commune de Zudausques, comme toute autre commune, n'échappe pas à « l'effet ciseaux » avec d'une part une augmentation mécanique des dépenses de fonctionnement et d'autre part une relative stabilité, voir diminution des recettes en particulier celles permettant le financement des investissements.

Madame la secrétaire de mairie détaille le projet de budget au regard des consommations de crédits de l'année 2024 et des projets d'investissements 2025.

Le budget 2025, équilibré en dépenses et en recettes, s'élèverait à :

Section de fonctionnement	1.059.133,47
Section d'investissement	461.601,29
Total	<b>1.520.734,76</b>

◊ **La section de fonctionnement** prend en compte :

- L'augmentation des charges décrites par Mme Pontus et validées par la commission ;
- L'achat de matériaux pour travaux en régie (aménagements divers ...) ;
- Les prestations d'entretien des espaces verts, de mise en œuvre de signalétique et de peinture au sol pour la sécurité ... ;
- Impôts et taxes : une notification du produit réel et à la revalorisation des bases.
- L'estimation des droits de mutation.
- Les dotations et participations notifiées
- La reprise anticipée du résultat attendu antérieur.

◊ **La section d'investissement** décrit

**En dépenses :**

- Remboursement du capital de la dette (emprunts de la commune pour les travaux réalisés et ceux contractés au sein du syndicat des eaux pour la défense incendie) étant précisé qu'un emprunt arrive à échéance cette année.
- Les amortissements
- Le paiement des soldes relatifs aux investissements engagés antérieurement (travaux chemin du blanc Pays et stade)
- Pour 2025 les principaux investissements décrits sont :
  - La vidéoprotection,
  - L'achat de tablettes informatiques pour l'école,
  - La poursuite des maîtrises d'œuvre pour le projet d'extension-rénovation de la salle polyvalente et les travaux de voiries route de Leuline...
  - La réhabilitation-réparation du petit patrimoine (puits d'audenthun),
  - Divers aménagements sur le patrimoine communal (bloc sanitaire, amélioration du cadre de vie et de la sécurité...)
  - Diverses acquisitions ou renouvellement de matériel.

**En recettes :** pour couvrir les dépenses, les principales recettes d'investissement sont :

- Les subventions à solder et les nouvelles notifiées (État, Département, Région, CCPL, PNRCMO...),
- Les dotations de l'État,
- Le FCTVA et la Taxe d'aménagement,
- Le virement de la section de fonctionnement,
- Les amortissements et recettes d'ordre (040).

Au final l'équilibre du budget primitif 2025 est assuré sans recours à l'emprunt.

La commission émet un avis favorable pour soumettre à l'approbation du prochain conseil municipal le projet de budget tel qu'il lui a été présenté et travaillé par elle.

### **3. Fiscalité**

Il est proposé de ne pas augmenter et donc de maintenir les taux en vigueur les années précédentes.

### **4. Ligne de trésorerie**

Malgré le retard dans le recouvrement et le versement des subventions notifiées par l'État , La CAF et autres partenaires au regard de la trésorerie il n'y aura point besoin de recourir auprès d'une banque l'obtention d'une ligne de trésorerie .

### **5. Point sur dossiers de subventions**

Madame la secrétaire de mairie liste les partenaires de la part desquels des subventions sont encore attendues :

- Pour les travaux suite à inondations (réparation stade et voirie) : L'État-le CDG 62
- Pour la micro crèche : La CAF, le CDG 62

Soit un total de plus de 140.000 euros restant à percevoir

Le Vice-Président de la commission,  
Bruno Helleboid

Le maire,  
Didier Bée

